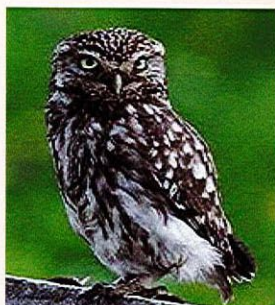


ITINERAIRE

1. Petite montée sur le GR 99 A qui mène à la Fabresse (limite des communes de Rians et d'Artigues)
2. Quittez le GR 99 et prendre à gauche en direction de la Bastidasse.
3. Arrivée à la Patte d'oie prendre à droite.
4. A la croisée des chemins, prendre à gauche. Vous arrivez aux terres blanches, vaste pelouse forestière équipée d'une citerne verte pour les feux de forêts. Petit coup d'œil au Nord avec la vue sur St Julien et les massifs alpins.
5. A l'Est, derrière la citerne, vous attaquez l'ascension sur la tête du Mont Major. Laissez perdre une impasse sur votre droite, et prendre le sentier suivant à droite.
6. La montée est un peu raide. Le plus dur reste à faire, le plus beau reste à voir.
7. Dernier effort, vous arrivez sur un faut plat. Laissez le chemin sur votre gauche qui mène à Esparron et prendre à droite. Encore quelques mètres et vous êtes sur l'Oppidum. Un peu plus loin la vue dégagée est bien méritée.
8. Le retour se fait sur le même parcours qu'à l'aller. Avec un panorama sur le plateau de Caugnon, les Alpes et le Mont Ventoux.



Circaète Jean-le-Blanc



Chevêche d'Athéna

GEOGRAPHIE & ENVIRONNEMENT

Le bois de Mont Major occupe 1287 ha sur la commune de Rians, Ginasservis, Artigues et Esparron.

La commune de Rians est propriétaire de 150 ha au nord de son territoire et de 160 ha au sud sur le territoire d'Artigues (1) - Ce secteur est classé Znieff (2) :

Pour la flore, on observe dans les vallons frais des populations importantes de Fraxinelle (*Dictamnus albus*), violette de Jordan et de luzerne agglomérée.

Pour la faune, six espèces patrimoniales sont signalées dans cette zone boisée.

Trois espèces de chiroptères sont déterminantes : le monoptère de Schreiber, le petit Murin et le Grand Rhinolophe - Trois espèces d'oiseaux sont remarquables - Le Circaète Jean-le-Blanc, la Chevêche d'Athéna et la Huppe fasciée.

1) Transaction pour un total de 780ha, passée le 12 octobre 1559 entre le Seigneur d'Artigues au profit du Seigneur de Rians (Mont-Major, Colle Pelade, les Séouves, pillaud, Buissonade, Rimade, Longagne, les Coquillats)

2) En France, une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, abrégée par le sigle ZNIEFF, est un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable.

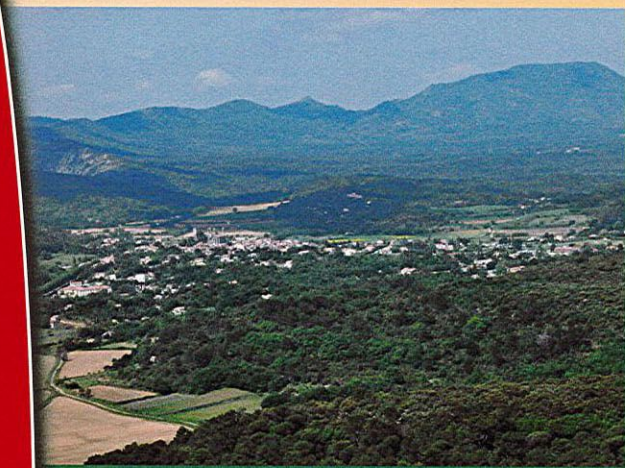


Huppe fasciée

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.
Réalisation : Phénix d'Azur - Rians - Editeur : Equipe Municipale - Mairie de Rians - Tél : 04.94.72.64.80 - ©2019

Randonner à RIANs Côté Nord

Le Mont Major (587 m), vue du village, les montagnes et les 3 vallées agricoles



Ce parcours vous invite à découvrir l'environnement de la Commune côté Nord. Sur sa face nord, le Mont Major offre une vue sur Saint Julien et les massifs alpins. Sur sa face Est, Sud et Ouest, les 3 vallées agricoles (route d'Artigues, route de Jouques, route de Ginasservis), le Concors, Sainte Victoire, la Sainte Baume, le Mont Aurélien et les collines environnantes (Vautubière, Sambuc, St Pierre, Défends, Pain des munitions, Adrech de Pecay, Caugnon, montagne d'Artigues...)

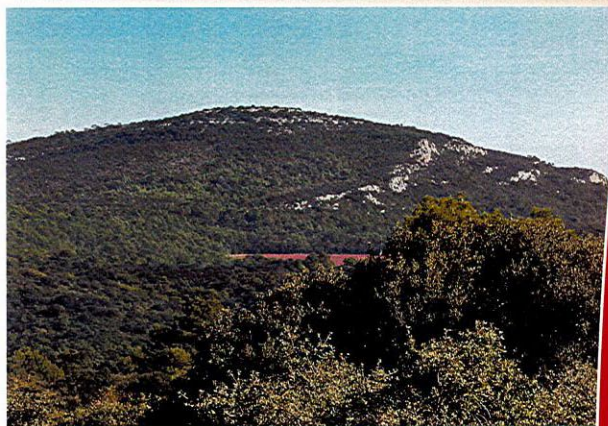
Un grand oppidum du II^{ème} siècle avant Jésus Christ, au sommet couronne cette balade.

Panneaux RIS

- Niveau moyen
- Durée 3 h
- Distance 10 km
- A-R
- accès parking : route de Ginasservis, prendre le chemin de Valavès en direction de la grande Bastide. Parking en bordure du chemin communal



Type d'itinéraire PR
Indication balisage jaune



Vue d'ensemble du Mont Major (face Sud)
Le bois de Mont Major s'étend de Rians à Esparron en passant par Artigues et Ginasservis. La coopérative de Rians et l'ancienne petite communauté des communes portent son nom. La tête du Mont Major sur la partie sud est la plus intéressante par sa vue imprenable et son oppidum.



Les Terres Blanches
Vaste pelouse forestière sur une terre argileuse blanche qui offre une vue sur le village de Saint Julien et les massifs alpins. En hiver, avec un ciel dégagé, le cadre est féérique.



Bonne direction



Mauvaise direction



Tourner à droite



Tourner à Gauche

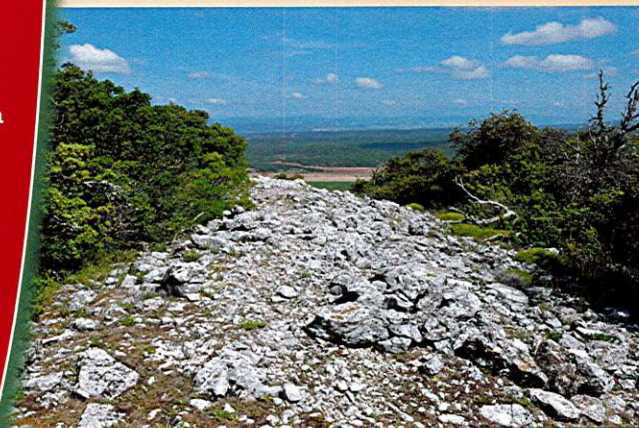


Vue aérienne de l'Oppidum

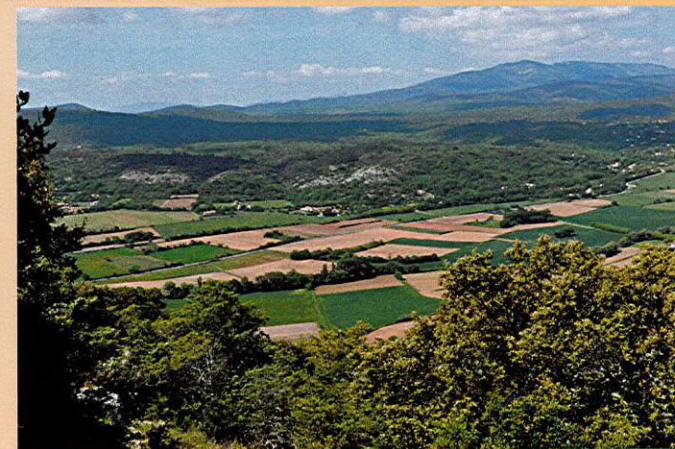
Il s'agit d'un habitat perché et fortifié de l'âge de fer (II-I^{er} siècle avant J-C)
Le site couvrant une superficie de 2,5 ha environ, est implanté au bord d'un plateau qui culmine à 587 m d'altitude.

Il possède un système d'avant murs protégeant les accès à l'Est, au Sud et au Nord. L'extrémité Ouest est ceinturée par un rempart que joint les avants murs et la falaise de l'Ouest.

Il isole ainsi une zone de 9000 m² à l'intérieur de laquelle sont visibles les vestiges de plusieurs habitations aux murs constitués d'un double parement de blocs posés. On y a découvert des fragments de céramique commune italique, modelée d'amphore italique, de dolium (*Informations extraites de la carte archéologique de la Gaule, le VAR Tome 2*).

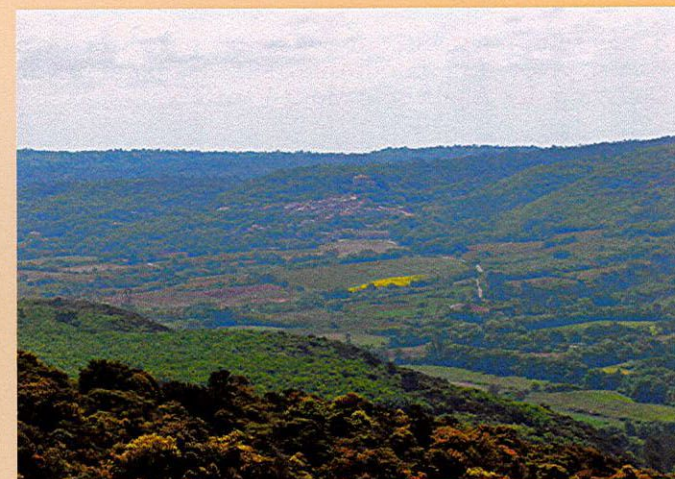


Entrée de l'Oppidum sur la face Nord.



Du sommet du Mont Major, on peut contempler les 3 vallées agricoles irriguées par le Canal de Provence : côté Jouques, côté Ginasservis et côté Artigues.

Les terres agricoles de Rians couvrent une surface de 1800 ha : blé de semence d'excellence, tournesol, maïs, soja, orge, courge, vigne classée en Coteaux d'Aix. 3000 ha de forêt communale, 2000 ha sont parcourus par cinq bergers (3 éleveurs ovins, 1 éleveur caprin, 1 éleveur asin).



Esparron de Pallières et son Château sur la face Est. Par temps clair, se dresse derrière le Grand Bessillon (Pontevès - Cotignac) et sa Vigie le Réal 3.